

RENOUVELLEMENT ARBITRES

(Questionnaire DESIGNATION, les convocations sont conditionnées par ce document)

À renvoyer à secretariat@vosges.fff.fr ou 31 ter Avenue des Templiers - 88000 - EPINAL

LIGUE GRAND EST FOOTBALL (LORRAINE) DISTRICT DES VOSGES DE FOOTBALL / CDA VOSGES

N°LICENCE :

NOM PRENOM

DATE DE NAISSANCE :

Adresse complète :

Téléphone :

Adresse @mail :

(3) en cas d'adresse ou téléphone ou mail erroné, merci d'indiquer les modifications si besoin



SAISON 2017/2018

(Indiquer le numéro du club et le nom du club auquel vous apparteniez ou si vous étiez indépendant)

NOM DU CLUB (Indiquer numéro et intitulé du club) : Ou INDEPENDANT :

Possédiez-vous une licence de joueur en 2017/2018 (4) : NON OUI Si oui, à quel club ? :

(4) cocher la case correspondante

Votre statut d'arbitre en 17/18 (préciser ARBITRE TEMPS PLEIN ou ARBITRE JOUEUR) :

Votre catégorie :

→ Si votre statut était « ARBITRE JOUEUR en 2017/2018 » et que vous souhaitez devenir « ARBITRE A TEMPS PLEIN en 2018/2019 »

(Compléter la rubrique ci-dessous)

RENONCIATION AU STATUT ARBITRE JOUEUR

Je soussigné licencié au club de

Souhaite renoncer au « statut Arbitre-Joueur » et m'engage comme « Arbitre à temps plein » à compter de la saison 2018/2019

Fait A Le Signature

Dans ce cas précis, vous ne pourrez pas indiquer dans la saison 2018/2019 que vous aurez une licence de joueur.

→ Si votre statut était « ARBITRE JOUEUR en 2017/2018 » et que vous souhaitez devenir « ARBITRE A TEMPS PLEIN en 2018/2019 »

(Compléter la rubrique ci-dessous)

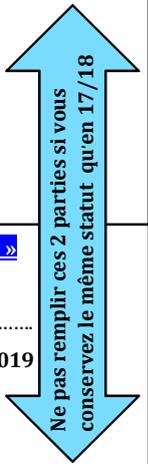
DEMANDE D'OBTENTION DU STATUT ARBITRE JOUEUR

Je soussigné Licencié au club de

Ne souhaite plus être « Arbitre à Temps Plein » et demande l'obtention du « Statut Arbitre Joueur » à compter de la saison 2018/2019

Attention : Vous devrez solliciter en parallèle une demande licence de joueur au service des licences joueurs

Fait A Le Signature



SAISON 2018/2019

(Indiquer le numéro et le nom du club auquel vous désirez appartenir ou si vous souhaitez être indépendant)

NOM DU CLUB (Indiquer le numéro et intitulé du club) : Ou INDEPENDANT :

Possèderez-vous une licence de joueur en 2018/2019 (4) : NON OUI Si oui, à quel club ? :

(4) cocher la case correspondante

Votre statut d'arbitre en 18/19 (préciser ARBITRE TEMPS PLEIN ou ARBITRE JOUEUR) :

Votre catégorie :

Votre âge au 01/01/2019 :

« An » ans et « Mois » mois

DISPONIBILITÉS AUTRES QUE LE DIMANCHE APRÈS MIDI

Vos indisponibilités sont à saisir sur votre compte MyFFF. Une confirmation par mail à votre secrétaire est obligatoire

LE SAMEDI

LE DIMANCHE MATIN

AUTRES JOURS (les indiquer)

FUTSAL

Êtes-vous disponible ? (répondre par OUI ou NON dans les cases correspondantes)

Si vous avez indiqué OUI à la ligne précédente – Indiquer les horaires dans les colonnes correspondantes

OBSERVATIONS à communiquer à vos désignateurs :

Indiquer vos périodes de vacances (préciser si vous souhaitez arbitrer pendant celle-ci) :

Signature :

RAPPEL : L'arbitre joueur peut appartenir à deux clubs différents. L'arbitre-joueur nommé et l'arbitre stagiaire doivent justifier d'au moins 12 prestations (AJ) et 10 prestations (STA) au cours de la saison pour couvrir leur club.

L'arbitre à temps plein nommé doit justifier d'au moins 18 prestations au cours de la saison pour couvrir son club.

NOTA La demande de licence arbitre devra être scannée et envoyée par FOOTCLUBS.

Le dossier médical devra être transmis par courrier au District des Vosges de Football - 31 ter Avenue des Templiers - 88000 EPINAL.

Les parties bleues devront être intégralement renseignées, et ce questionnaire dûment complété envoyé par mail à secretariat@vosges.fff.fr